



# 1 Les contrats de maintenance

Jours dans JURIDIQUE - DROIT DES CONTRATS / Réf : JUR-DRCO-3

## Objectifs de la formation

- Gérer les notions juridiques essentielles des contrats de maintenance
- Suivre et contrôler les contrats de maintenance
- Mettre en place des sanctions en cas d'inexécution du prestataire

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Rappeler quelques notions en droit des contrats

#### 2. Identifier les spécificités et le cadre juridique des contrats de maintenance

- Qualification du contrat
- Les clauses essentielles
- Obligations des parties
- Composition du contrat de maintenance
- Le cas de la sous-traitance

#### 3. Négocier le contrat de maintenance

- Evaluation des besoins
- Les points essentiels : délais d'intervention, fréquence d'intervention, contenu de la prestation
- Mise par écrit des besoins en termes de maintenance

### Après-midi

#### 4. Rédiger un cahier des charges de maintenance



- Clauses essentielles
- Pièges à éviter

## 5. Etablir le suivi des contrats de maintenance

- Contrôle des prestations
- Audit et outils d'évaluation

## 6. Gérer les difficultés d'exécution du contrat de maintenance

## 7. Examiner les conséquences juridiques de la cession des contrats de maintenance

### Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

### Public cible

Tout public

### Pédagogie

#### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

#### Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

